

APPEL DU 28 JUIN 2018

Depuis plusieurs mois, la lutte est à l'ordre du jour dans différents secteurs du privé, du public, de l'enseignement supérieur, des retraités...

Les politiques mises en place, dans un contexte d'explosion des inégalités, relèvent d'une logique de placer l'entreprise au centre de la société française. Pour ce faire, il faut réduire les services publics et les biens communs, privatiser pour dégager des marchés et enrichir les actionnaires. C'est le sens de la Loi Pacte.

LA REMISE EN CAUSE DE LA PROTECTION SOCIALE N'A QU'UN SEUL BUT : OFFRIR CE MARCHÉ AUX BANQUES ET ASSURANCES PRIVÉES.

Les salarié.e.s de nos secteurs y trouveront-ils leur compte ?

Bien sûr que non.

Les objectifs commerciaux vont augmenter, les salaires ne vont pas pour autant progresser, en revanche, les dividendes vont continuer leur ascension.

Seul.e.s les salarié.e.s les plus aisé.e.s pourront s'offrir une protection sociale de qualité.

Dans cette voie nous avons toutes et tous à y perdre.

Mais toutes et tous ensemble nous pouvons construire le progrès social de demain.

UNE RÉALITÉ S'IMPOSE :

Entre 2009 et 2016, sur 100 euros de bénéfice des entreprises du CAC 40 :

- 67,4 ont été versés aux actionnaires,
- 27,3 ont été réinvestis dans l'entreprise,
- 5,3 ont été distribués aux salarié(e)s...



JEUDI 28 JUIN,

RENDEZ-VOUS DANS LES MANIFESTATIONS
PAR TOUT MOYEN Y COMPRIS LA GRÈVE.

Pour la manifestation parisienne,
le rendez-vous est à
14 heures à Bastille

